



PROGRAMME DE FORMATION

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR MECP

*Le BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 5
visé par l'Etat.*

Code RNCP 20693 : BTS - « métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie »

Certifié au Répertoire national des certifications professionnelles

PREREQUIS :	2
MODE DE FORMATION :	2
OBJECTIF DE LA FORMATION :	2
REFERENTIEL D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES BTS METIERS DE L'ESTHETIQUE, COSMETIQUE, PARFUMERIE :	2
DUREE & RYTHME DE LA FORMATION :	2
EMPLOIS CONCERNES :	3
MODALITES D'EVALUATION :	3
METHODES MOBILISEES (MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE) :	4
ENCADREMENT DE L'ETUDIANT :	4
REFERENTIEL DE CERTIFICATION :	5
DEFINITION DES EPREUVES :	6
CORRESPONDANCE MATIERES / ÉPREUVES :	7
INDICATEURS DE RESULTATS :	9
ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES	9
MODALITES ET DELAIS D'ACCES :	9
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES :	9

Prérequis :

Titulaires d'un des diplômes ci-dessous dispensant des matières générales :

- Baccalauréat professionnel ou Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie
- Baccalauréat professionnel (hors Esthétique Cosmétique Parfumerie), général ou technologique **ET** d'un CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

Mode de formation :

En initial ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Objectif de la formation :

- Préparation et obtention du BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie,

Référentiel d'activités professionnelles BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie :

Le ou la titulaire du BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) professionnel(le) qualifié(e) spécialisé(e) en :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques,
- Gestion, management,
- Animation, formation.

Il (elle) conduit les activités professionnelles de l'institut de beauté et de bien-être.

Durée & Rythme de la formation :

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Type de Contrat	Durée	Rythme
En initial		Deux ans soit 2 280 heures au total (selon calendriers dont 2 périodes de 5 à 7 semaines consécutives consacrées aux PFMP selon le référentiel).	Deux jours par semaine de cours et cours de soutien les vendredis
En alternance	Apprentissage	Deux ans soit 1350 heures au total	Deux jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires
	Professionnalisation	Deux ans soit 1200 heures au total	

Emplois concernés :

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités.

Les métiers visés relèvent :

- Soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts ;
- Soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils ;
- Soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.

Les principales appellations qui correspondent à ces métiers sont les suivantes :

- Responsable d'institut, de spa, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution,
- Conseiller de vente,
- Assistant chef de produit,
- Esthéticien(ne),
- Conseiller expert,
- Formateur (France, International),
- animateur-formateur, marchandiseur,
- Technico-commercial,
- Technicien en biométrie et analyse sensorielle,
- Technicien en recherche et de développement...

Modalités d'évaluation :

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension par des écoutes en langues étrangères
- ✓ Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme classroom
- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

- Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations en ligne et tutoriels vidéo de toutes les techniques professionnelles sur notre plateforme numérique classroom (les étudiants travaillent en cours avec un outil informatique : PC ou tablette)
- Synthèse de cours, TD et évaluations disponible tout au long de la scolarité sur notre plateforme numérique
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau numérique interactif et d'un PC portable pour le formateur
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur des équipements (mobilier, appareil, matériels) imposés par les référentiels de certification

Encadrement de l'étudiant :

1. Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en milieu de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique suivi d'un envoi de notes, d'absences aux parents et également convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin du semestre (2 semestres à l'année) et convocation des étudiant(e)s en difficultés
- Réunion des délégués en présence de la responsable pédagogique, des délégués et du professeur référent afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formateurs en étant à l'écoute des étudiant(e)s
- Réunion pédagogique trimestrielles des professeurs afin d'assurer le suivi des progressions pédagogiques et du niveau global des étudiant(e)s.

2. Au niveau des PFMP*

Aide à la recherche de stages par notre service relation entreprises (proposition de stages en fonction des profils, base de données d'entreprises, propositions de stages tout au long de l'année).

Le suivi des périodes réglementaires de stage est effectué par le professeur référent.

3. Au niveau de l'alternance

L'encadrement, le placement et le suivi des périodes sont assurés par le conseiller en formation.

Référentiel de certification :

		Compétences
GROUPE DE COMPÉTENCES COMMUNES	CC1 Prestations et services	CC1.1. Concevoir et mettre en œuvre des prestations (soins et techniques) performantes et innovantes CC1.2. Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et des contextes CC1.3. Concevoir des conseils experts dans un objectif de vente
	CC2 Communication professionnelle	CC2.1. Rechercher, collecter et exploiter des ressources relatives à la profession en vue d'une communication stratégique CC2.2. Établir une relation professionnelle auprès de différents interlocuteurs (clients, professionnels, partenaires...)
	CC3 Environnement professionnel	CC3.1. Gérer l'environnement de travail CC3.2. Assurer la qualité (produits, prestations, services) CC3.3. S'inscrire dans les enjeux de la profession, dans un cadre local et international
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES	CS1 Management	CS1.1. Gérer l'entreprise CS1.2. Élaborer des projets entrepreneuriaux (création, reprise, gestion et développement d'entreprise) CS1.3. Assurer le développement de l'entreprise
	CS2 Formation - Marque(s)	CS2.1. Concevoir, impulser et conduire des actions d'information, d'animation et de négociation dans le respect de l'image et de la culture de l'entreprise CS2.2. Former aux techniques de soins, aux techniques de vente et d'utilisation de produits, animer des actions CS2.3. Négocier les ventes de produits, de matériels, d'appareils
	CS3 Cosmétologie	CS3.1. Réaliser une étude technique dans le cadre de « recherche et développement » (R&D) CS3.2. Mettre en œuvre des techniques de fabrication, de contrôle CS3.3. Objectiver l'efficacité d'un produit, d'une technique

Définition des épreuves :

Épreuves		Coeff	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère A	U1	2	Ponctuelle orale	30 min 15 min
E2 Environnement professionnel Commune aux trois options	U2	3	Ponctuelle écrite	3 h
E3 Environnement scientifique et technologique Commune aux trois options	U3	4	Ponctuelle écrite	4 h
E4 Épreuve professionnelle		(10)	Ponctuelle Pratique	6 h
Sous épreuve : Techniques professionnelles Commune aux trois options	U41	6	Ponctuelle Pratique	3 h
Sous épreuve : Mise en œuvre opérationnelle Spécifique de chaque option	U42	4	Ponctuelle Pratique	3 h
E5 Conseil et expertise scientifiques et technologiques Spécifique de chaque option	U5	4	Ponctuelle Écrite	4 h
E6 Soutenance du projet Commune aux options management et cosmétologie ; spécifique de l'option formation - marques	U6	5	Ponctuelle Orale	40 min
Épreuve facultative Langue vivante : LVE.B	UF1		Orale	20 min

Correspondance Matières / Épreuves :

1. Option A : Management

BTS METIERS DE L'ESTHÉTIQUE, DE LA COSMÉTIQUE ET DE LA PARFUMERIE OPTION A MANAGEMENT		Epreuves d'examen correspondantes	
		Matières enseignées	
1 ^{ERE} ANNEE BTS	Prestations et services	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques • Environnement esthétique • Physique appliquée • Chimie appliquée • Le produit cosmétique • Biologie appliquée 	<p>E1 : Langue vivante étrangère - Coef. 2</p> <p>E2 : Environnement professionnel - Coef. 3</p>
	Communication professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes et moyens de communication • Promotion et communication • Langue vivante 1 • Langue vivante 2 	<p>E3 : Environnement scientifique et technologique - Coef. 4</p> <p>E4 : Épreuve professionnelle- Coef. 10</p>
	Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Culture économique, juridique et managériale • Environnement de travail, un outil stratégique 	<p>E5 : Conseil et expertise scientifiques et technologiques - Coef. 4</p> <p>E6 : Soutenance de projet – Coef. 5</p>
2 ^{EME} ANNEE BTS	MANAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques • Management des équipes • Management de l'entité commerciale • Cadre scientifique et technologique • Mise en valeur de produits et de services et communication publicitaire • Langue vivante 1 • Langue vivante 2 • Actions professionnelles • Travaux pratiques pluridimensionnels 	

2. Option B : Formation Marque

BTS METIERS DE L'ESTHÉTIQUE, DE LA COSMÉTIQUE ET DE LA PARFUMERIE OPTION B FORMATION MARQUES

		Epreuves d'examen correspondantes	
1 ^{ERE} ANNEE BTS	Matières enseignées	Prestations et services	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques Environnement esthétique Physique appliquée Chimie appliquée Le produit cosmétique Biologie appliquée
		Communication professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Méthodes et moyens de communication Promotion et communication Langue vivante 1 Langue vivante 2
		Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Culture économique, juridique et managériale Environnement de travail, un outil stratégique
2 ^{EME} ANNEE BTS	FORMATION MARQUES		<ul style="list-style-type: none"> Techniques de formation, d'animation de promotion Techniques de négociation relation client Gestion commerciale Technologie commerciale Évolution de l'environnement professionnelle Image et mise en scène de la marque Langue vivante 1 Langue vivante 2 Actions professionnelles Travaux pratiques pluridimensionnels



Indicateurs de résultats :

- 65% de réussite à l'examen final en 2022,
- 5% de rupture en cours d'année,
- 90% de nos élèves entrant sur le marché du travail trouvent un emploi.

Équivalences et passerelles

- BAC+2 – Niveau 5 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Pas de passerelle possible si arrêt en cours de formation

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de pré-requis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le Campus de l'Esthétique et du SPA s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Karen Giglietta – karen.giglietta@campus-esthetique-spa.fr ou au 01 81 80 32 00.